

Le chauffagiste a en charge le réglage, l'entretien et le dépannage des installations de chaufferie individuelles ou collectives. Il participe ainsi au bien être des occupants d'un logement, d'un immeuble, ou de bureaux.

Au-delà des interventions techniques de maintenance et réparation, il a également un rôle de conseil pour optimiser le fonctionnement des installations dans un cadre parfaitement sécurisé et dans un contexte en pleine évolution lié au développement des énergies nouvelles et renouvelables.

Salaire brut: débutant 1500€ -1600€ brut

Domaine d'activité: Maintenance technique d'installations de chaufferie



Le chauffagiste réalise plusieurs types de missions:

De manière générale, il assure l'entretien courant des installations de chaufferie, les entretiens et s'assure de leur bonne utilisation, dans un souci constant de réalisation d'économie d'énergie et de sécurité.

Il peut effectuer des opérations de ramonage de conduits de cheminée, de corps de chauffe de chaudières, ou encore effectuer des vérifications des conduits, ou tout autres réglages.

Au-delà de l'entretien courant, le chauffagiste intervient pour réparer des installations et dépanner les clients en cas de panne des installations. Il réalise un diagnostic et remplace les pièces défectueuses.

Au contact quotidien des clients, le chauffagiste les conseille au regard de leurs besoins et en vue de réaliser des économies d'énergie.

Enfin, le chauffagiste doit produire des documents administratifs attestant du bon déroulement de ses missions (certificats, factures...), réaliser des devis et établir des relevés.









Le chauffagiste doit avoir une parfaite connaissance du fonctionnement des installations de chaufferie, qu'elles soient individuelles ou collectives, au fioul, gaz, charbon, bois, solaire ou pompes à chaleur.

Ainsi, il doit savoir maîtriser les outils de contrôle électronique pour effectuer les réglages, assurer des opérations de ramonage, diagnostiquer une panne et mettre en œuvre la procédure de réparation.

L'ensemble de ces compétences techniques doivent être réalisées dans le respect des procédures et règles HQSE.

Le chauffagiste doit également développer des compétences rédactionnelles lui permettant de réaliser les devis, correspondre avec les clients et produire les documents administratifs attestant du bon déroulement de ses missions.

Il doit régulièrement s'informer sur les nouvelles technologies utilisées et s'adapter à leur manipulation. En effet, c'est un secteur en pleine évolution, tourné vers le développement des énergies renouvelables.

Au-delà des compétences techniques, le chauffagiste, au contact de la clientèle, doit avoir un bon relationnel, être rassurant et faire preuve de pédagogie quand il conseille ses clients sur les conséquences climatiques de leur consommation d'énergie par exemple.



CADRE DE TRAVAIL

Le chauffagiste doit effectuer des déplacements fréquents pour se rendre chez les clients.

Ses horaires peuvent être irréguliers notamment lorsqu'il

intervient en urgence pour une réparation. Selon les entreprises, des astreintes peuvent être mises en place et occasionner du travail le week-end ou les jours fériés, ou encore de nuit.

Ce métier nécessite une bonne condition physique, le chauffagiste étant exposé en milieu fermé à de fortes températures.

Il porte des équipements de sécurité (masque, gants, combinaison) pour le protéger des résidus de combustibles, matériaux souvent dangereux.

Le chauffagiste est en contact permanent avec la clientèle, il peut cependant exercer son métier seul ou en équipe (avec l'installateur par exemple).

En fonction de la taille de l'entreprise pour laquelle il travaille, il est soit sous l'autorité d'un responsable technique, soit directement sous l'autorité du dirigeant.



Plusieurs niveaux de diplôme permettent d'accéder au métier de chauffagiste:

- Niveau V: CAP ou BEP Installateur thermique, CAP Froid et climatisation/Mention Complémentaire (MC) Maintenance en Equipement Thermique Individuel),
- Niveau IV: Bac Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STIDD) spécialité Energie et Environnement).
- Niveau III: BTS Fluides Energies et Environnements FEE, DUT Génie Thermique et Energie GTE,
- Le niveau IV (Bac Professionnel) semble devenir progressivement un minimum, notamment dans les entreprises de plus grande taille.

Ce diplôme doit être complété par des formations techniques régulières portant sur les installations de chauffage sur lesquelles intervient l'entreprise (par exemple, l'intervention sur les chaufferies au gaz naturel ou les chauffe-eau solaires nécessite des habilitations spécifiques, respectivement pour réaliser les soudures et pratiquer le «travail en hauteur».).

Amené à faire quotidiennement des déplacements chez les clients, le chauffagiste doit détenir un permis de conduire B.

Concernant plus particulièrement le ramonage, qui est un métier qui touche la sécurité des biens et des personnes, il est obligatoire de détenir une qualification professionnelle et un agrément pour exercer cette activité. Ainsi, un diplôme de niveau V est obligatoire, ou une expérience de 3 ans dans le métier (Titre professionnel de ramoneur-fumiste, délivré par le Centre d'études et de formation pour le génie climatique et l'équipement technique du bâtiment (COSTIC).



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Il peut arriver que le métier de chauffagiste s'exerce à temps partiel (ou en fonction des saisons). Il est donc possible d'exercer une activité complémentaire, comme une activité de livraison de combustible par exemple.

Il peut évoluer vers des fonctions plus techniques, se spécialiser, et exercer des fonctions de techniciens experts, responsable technique.

Il peut également évoluer vers le métier d'installateur, ou encore des fonctions commerciales, sous réserve de suivre des formations adaptées.





